



CFE-CGC Orange

12 rue Saint Amand - 75015 Paris
Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57
presse@cfecgc-orange.org

Communiqué du 27/11/2018

Mardi 27 novembre : inauguration des locaux d'Orange Business Services à Cœur Défense. La CFE-CGC Orange appelle à la grève et à la manifestation.

1 200 salariés, provenant de 9 équipes différentes précédemment réparties sur 8 sites géographiques en Ile-de-France (Bellini, Courbevoie, Javel, Le Galion, Médéric, Neuilly, Vanves, Vélizy) emménagent au sein de l'immeuble [Cœur Défense](#).

Si sur les maquettes ou les photos, tout semble presque trop beau pour être vrai, ces nouveaux locaux sont loin de faire l'unanimité !

En dépit d'objectifs annoncés à coup de beaux slogans (« *Un projet humain construit autour d'une dynamique collective* »), ce sont des grévistes et des manifestants qui accueilleront les invités attendus entre 10h et 11h.

Une fois n'est pas coutume : la CFE-CGC Orange a déposé un [préavis de grève](#)

Adeptes de la négociation et refusant de faire perdre inutilement des journées de travail à nos collègues, la CFE-CGC Orange appelle très rarement à la grève et à la manifestation. Cependant, l'emménagement au sein de l'immeuble Cœur Défense est emblématique d'un dialogue social rompu, d'une Direction qui n'écoute plus ses salariés et leurs représentants, et privilégie l'esthétique visible à la réalité du bien vivre au travail. Tous les projets de déménagement actuellement à l'étude sont malheureusement traités sans prise en compte des contraintes quotidiennes et opérationnelles des personnels... mais avec l'objectif prioritaire de réduire les coûts.

Flex-desk et allongement des temps de trajets cristallisent les mécontentements

Une centaine de collègues, qui voient leur temps de trajet domicile-travail sensiblement allongé, au mépris de l'équilibre vie privée / vie professionnelle que la Direction d'Orange prétend respecter, n'ont pu obtenir ni leur localisation dans des bureaux plus proches de chez eux, ni un dédommagement digne de ce nom. L'entreprise n'a jamais été très généreuse en la matière, mais pour cette opération, on peut parler de pingrerie... C'est surtout l'absence de considération qui heurte les personnels concernés.

Si la localisation au cœur de la Défense apparaît comme pertinente pour Orange Business Services, et les bureaux a priori plutôt hauts de gamme, avec comme toujours sur les maquettes de l'immobilier de bureau contemporain, de superbes atriums, c'est sur l'espace accordé à chacun que les économies sont faites. Après les open-space, le « flex-desk » (bureaux non attribués personnellement, ce qui implique de réserver un bureau avant de venir travailler, ou de croiser les doigts pour en trouver un disponible en cas d'oubli) et télétravail (qu'on propose « généreusement » à celles et ceux dont les temps de trajets sont par trop allongés) sont les nouvelles modalités qui permettent à l'entreprise d'économiser les m². Le tout au détriment des collectifs de travail et de repères stables dont les équipes ont besoin pour bien travailler ensemble.

.../...

.../...

L'agilité ? ce sont toujours les salariés qui doivent l'appliquer

En face, la Direction se montre de plus en plus rigide et sourde aux propositions qui lui sont faites pour concilier les objectifs de l'entreprise et les attentes du personnel. La CFE-CGC n'en est pourtant pas avare, mais pour discuter, il faut être deux ! Et les représentants censés négocier avec les représentants du personnel s'avèrent, de plus en plus souvent, n'avoir aucune marge de manœuvre pour adapter les projets : c'est ce que la Direction a décidé qui doit s'appliquer, un point c'est tout. Orange, digitale et humaine ? Vraiment ?

Non à une inauguration symbolisée par ceux qui se sont déconnectés des réalités du personnel de notre entreprise

Dans son préavis de grève, les représentants de la CFE-CGC Orange ont demandé l'annulation de la présence du Préfet et du PDG d'Orange.

L'un représente l'Etat (qui détient 23% du capital d'Orange), qui sanctionne régulièrement notre entreprise au travers d'une politique de concurrence outrancière et des mesures punitives annoncées ou prononcées par l'Arcep (autorité de régulation des télécoms) et par l'Autorité de la concurrence. Cette politique conduit in fine l'entreprise à faire des économies sur le personnel pour dégager des profits et continuer de verser, à l'Etat notamment, des dividendes supérieurs aux bénéfices, au détriment des salaires et des investissements nécessaires pour permettre à Orange de mener à bien ses missions sur l'ensemble du territoire national.

L'autre représente une Direction qui a cessé d'écouter ses personnels, et, au travers des politiques salariales ou de distribution d'actions notamment, privilégie ceux qui sont déjà les mieux nantis au sein de l'entreprise.

La CFE-CGC Orange réclame un vrai dialogue social prenant en compte les attentes des personnels, notamment lors des déménagements, pour construire des solutions « gagnant-gagnant » permettant à nos collègues de travailler sereinement pour mieux servir nos clients.

Contacts :

- Sébastien CROZIER, Président du syndicat CFE-CGC Orange
sebastien.crozier@orange.com - 06 86 27 32 72 – Twitter : @crozierblog

Vous pouvez

- *retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC Orange : <http://www.cfecgc-orange.org/communiqués-de-presse/> et sur Twitter : @CFECGCOrange*
- *vous abonner à nos communiqués : <http://bit.ly/AbtCDP>*

A propos de la CFE-CGC Orange

La CFE-CGC Orange défend tous les personnels du Groupe Orange, employés, maîtrises et cadres, en France et à l'étranger.

Depuis les premières élections au Comité d'Entreprise de France Télécom SA, la CFE-CGC progresse systématiquement à toutes les élections. **Depuis novembre 2017, elle est la 2^{ème} organisation syndicale d'Orange, la 1^{ère} sur les cadres et les salariés de droit privé, et dispose du siège « cadres » au Conseil d'Administration d'Orange**

Elle représente actuellement plus de 23% des personnels en France : à son score de 22,82 % aux élections des représentants du personnel de 2017 sur le périmètre de la maison mère s'ajoute une excellente représentation dans les filiales (en moyenne 45% dans celles qui opèrent sous la marque Orange Business Services, et plus de 49% au CSE d'Orange Bank).

Pour défendre l'intérêt collectif des personnels, la CFE-CGC Orange intervient dans le dialogue social au sein du Groupe, où elle défend prioritairement l'emploi et les conditions de travail, convaincue que des personnels bien traités contribuent plus efficacement à la réussite économique de l'entreprise et qu'il faut donc mettre en place un management réellement

« gagnant/gagnant ». Elle intervient aussi régulièrement sur la stratégie industrielle et financière, et sur les questions réglementaires, qui ont un impact fort sur la pérennité de l'entreprise.

Parmi ses actions clefs, on peut citer :

- l'initiative de la mise en place de l'Observatoire du Stress, qui a permis de mettre en évidence le lien entre un management dévoyé et la crise des suicides intervenue sous le mandat de Didier Lombard, lequel est désormais renvoyé devant le Tribunal correctionnel qui statuera mi 2019 ;
- la dénonciation d'un dividende supérieur aux bénéfices, et la demande réitérée d'une baisse de ce dividende, dont le niveau obère les capacités d'investissement du Groupe Orange.
- le doublement des droits de vote en AG pour les personnels actionnaires, qu'elle a fait activer dès la promulgation de la Loi Florange.